

Séance extraordinaire du 23 mai 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 19h00, le 23 mai 2017, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur André Dutremble:

Messieurs Marc Aubertin, conseiller au district 1
 Daniel Petitjean, conseiller au district 3
 Richard Fredette, conseiller au district 4
Mesdames Louise Despard, conseillère au district 2
 Claudette Limoges, conseillère au district 5

Monsieur Frédérick Pigeon avait justifié son absence.

Tous les membres reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

Cette séance extraordinaire a été convoquée pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Achat d'un chargeur et équipements complémentaires
3. Période de questions
4. Levée de séance

177-05-2017

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite à la constatation du quorum, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Petitjean et résolu d'ouvrir la séance et d'accepter l'ordre du jour tel que présenté à l'avis de convocation.

178-05-2017

ACHAT D'UN CHARGEUR ET ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Considérant que lors de l'appel d'offres par invitation, pour l'achat d'un chargeur, le soumissionnaire suivant a déposé son offre comme suit :

Soumissionnaire	Prix
Scierie Rivest Inc.	52 500,00 \$

Considérant la recommandation du directeur des Travaux publics, monsieur Mario Morin;

Sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'achat d'un chargeur sur roues usagé de marque Caterpillar 930 G au seul

Séance extraordinaire du 23 mai 2017

soumissionnaire conforme, soit à Scierie Rivest Inc. au prix de 52 500,00 \$ avant taxes, conformément au devis de soumission faisant partie intégrante du contrat, sous condition d'un examen satisfaisant effectué par Équipement Hewitt.

Cette dépense est financée par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 10 ans.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire ouvre la période des questions.
Aucune question n'est posée.

179-05-2017

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu de lever la séance à 19h 13.

André Dutremble
Maire

Diane Desjardins
Directrice générale